

Objectifs :

L'accompagnement permet aux candidats de pouvoir formaliser leurs expériences professionnelles et personnelles afin d'obtenir le diplôme d'état - Educateur Spécialisé. L'accompagnement est adaptable au profil du candidat au regard de son objectif de certification, de son profil, de situation, il est personnalisé et individualisé.

Public concerné et prérequis :

Toute personne dont la candidature a été déclarée recevable en application de l'article L. 6412-2 peut bénéficier d'un accompagnement dans la préparation de son dossier et de son entretien avec le jury en vue de la validation des acquis de son expérience.

Qualification des intervenants :

Les accompagnateurs sont expérimentés dans la lecture des référentiels, dans l'aide au choix des situations et dans l'accompagnement à la rédaction.

Moyens pédagogiques et techniques :

Documents supports de l'accompagnement (référentiel, dossier d'expérience)

Durée, effectifs :

0 heures.

15 stagiaires.

Programme :

Accompagnement au dossier de faisabilité :

Modalités d'évaluation des acquis :

Feuilles de présence.

Sanction visée :

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Ordinateur, micro et caméra lorsque l'accompagnement se réalise en distanciel.

Délais moyens pour accéder à la formation :

- Les modalités et délais d'inscription : Pour s'inscrire à un accompagnement VAE de la filière sanitaire et sociale, s'inscrire sur France VAE : <https://vae.gouv.fr/> ou contacter Stéphanie au 06.89.33.32.10, par mail : institut.ancrage@gmail.com . L'inscription dans la démarche est effective par l'institut Ancrage - conseil et formation dès la prise en charge de la candidature sur la plateforme (2 jours ouvrés). L'accompagnement est effectif après obtention de la recevabilité et du financement et signature du contrat d'accompagnement.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :



Institut Ancrage
Conseil et formation

Programme de formation Accompagnement à la VAE DEES - Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Besoins spécifiques et handicap : L'accessibilité physique de nos locaux. Notre institut respecte les conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, par la mise en place de moyens de substitution : réalisation de votre formation dans un centre d'affaires répondant aux critères d'accessibilité.

Taux de réussite à la formation :

Taux d'obtention du diplôme : données disponibles fin 2024

Taux de satisfaction de la formation :

Chiffres 2025 : Utilité de l'accompagnement : 5/5 Prise en compte des besoins et de la situation dans la définition du parcours : 5/5

Tarif :

0,00 €

Institut Ancrage - conseil et formation

8 Rue des Dames 51300 VITRY LE FRANCOIS
Tél. 0689333210 – institut.ancrage@gmail.com
SASU au capital de 100 € – RCS – SIRET 88770830300011 – NAF 8299Z